


# La charte du jardinier

Pourquoi une charte ? Pour rappeler aux jardiniers, amoureux de la nature, ainsi qu'aux autres que nous faisons tous partie de la nature et que nous nous devons de la respecter

« *La terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants* », Saint-Exupéry.

Les principes de celle-ci permettront une gestion plus naturelle et un retour de la biodiversité dans les espaces verts urbains

3 RECYCLAGE



La matière organique précieuse récoltée lors des tontes est recyclée par broyage sur place au utiliser en paillis ou **compost.**

5 LA LOGIQUE

Réfléchir avant d'agir que ce soit dans l'amélioration des espaces actuels ou dans les futurs espaces dans le respect de la nature.

4 PROTEGER LES ESPACES

Protéger les zones existantes, en améliorent la biodiversité, réimplanter des prairies avec des semences local

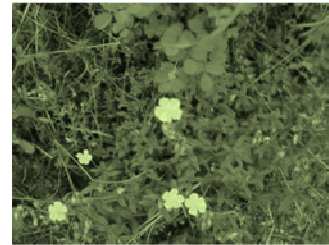
2 LIMITER NOTRE IMPACT

6 RESPECT DES VEGETAUX

Les végétaux seront taillés selon le principe de la taille douce, sans perturbation de son port naturel.

1 DEVENIR ACTEUR

Créer la diversité, inscrire le paysage dans la durée lors des conceptions de nouveaux espaces.  
Utiliser les végétaux locaux, respecter les distances de plantation pour une autogestion et que l'homme soit là juste pour donner un coup de pouce.  
**Choisir une plantation à l'automne, mais aussi des plants résistent à la maladie et à la sécheresse.**



Ne plus utiliser des produits phytosanitaires pour la préservation des écosystèmes, utiliser plutôt des luttes biologiques, des techniques passives /décoctions de plantes/.  
Ne pas doper les plantes à l'engrais chimiques, mais plutôt utiliser des amendements d'origine organique.

7 UTILISER D'AUTRE TECHNIQUES

Le sol n'est pas retourné ou mis à nu, les plantes couvres sol sont privilégiées.  
Pratiquer des techniques culturales reconnues en iardinage biologique.

